



Lyon, le 1^{er} juillet 2019

CLOTURE DU DEBAT / COMMUNIQUE DE PRESSE

Saisie par SNCF Réseau du projet d'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais, la Commission nationale du débat public (CNDP) a organisé, du 11 avril au 11 juillet 2019, un débat public à l'échelle de l'aire métropolitaine de Lyon et des métropoles régionales.

Pendant trois mois, le débat public sur l'aménagement du nœud ferroviaire lyonnais a donné la parole aux habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes sur les projets d'infrastructures proposés par SNCF Réseau et au-delà, sur leurs attentes et besoins de mobilité à court, moyen et long-terme, et sur le rôle que pouvait y jouer le ferroviaire.

En présence de **Chantal JOUANNO, Présidente de la Commission nationale du débat public**, la réunion de clôture du débat est l'occasion d'une première restitution de vos contributions.

Quelles sont les thématiques qui ont émergé ? Quels sont les enjeux prioritaires pour les habitants et acteurs du territoire ? Existe-t-il des alternatives au projet initial ?

La Commission et les principaux acteurs du projet exposeront ce qu'ils ont retenu de ce débat et vous invitent à exprimer votre sentiment sur cet exercice de démocratie participative et sa contribution à la réflexion sur l'avenir des déplacements dans la région.

REUNION DE CLOTURE DU DEBAT PUBLIC
Jeudi 11 juillet 2019 à 19 heures
Université catholique de Lyon (UCLY) – Amphi Mérieux
10 place des Archives – 69002 LYON – Metro-Tram-TER Perrache

La réunion publique sera précédée à 17h30 d'une conférence de presse, salle Louis Vicat, à L'UCLY.

VOS DEPLACEMENTS FUTURS, VENEZ EN DEBATTRE !

Contacts Presse :

CNDP : medias@debatpublic.fr

CPDP : Frédéric PIRIOU, 06 78 68 41 04 ou frederic.piriou@debat-cndp.fr

Créée en 1995, la Commission nationale du débat public (CNDP) veille au respect de la participation du public à l'élaboration des projets, plans et programmes qui ont un impact sur l'environnement et qui présentent de forts enjeux socioéconomiques. Ses missions ont été récemment renforcées. Elle peut désormais organiser des débats publics sur les plans et programmes nationaux.

La CNDP est une instance collégiale de 25 membres (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'État, de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes, des tribunaux administratifs, représentants des associations, du patronat, des syndicats). La diversité de ses membres est une garantie d'indépendance et de neutralité. La CNDP porte les valeurs du débat public : transparence, rigueur, impartialité et loyauté de la procédure, afin de contribuer à légitimer les décisions.